

# Guide de candidatures

Programme de bourses 2024




## Dans ce guide

---

1. Introduction
2. Les bourses offertes
3. Les dates importantes et le jury
4. Les conditions d'admissibilité générales
5. Les conditions et documents spécifiques
6. L'inscription





« La mission de la Fondation Alliance pour la relève est de reconnaître et de stimuler l'apport des finissant.e.s et des jeunes travailleurs.euses motivé.e.s à faire carrière en tourisme au Québec.

Elle veut contribuer au développement de leur leadership et leur volonté d'engagement au sein de l'industrie touristique. »



# Qui est la relève en tourisme?

Pour la Fondation, vous faites partie de la relève en tourisme si vous êtes:

- ▶ **un.e étudiant.e** ou **finissant.e** d'un **programme d'études en tourisme** et ce, tant au niveau professionnel que collégial et universitaire;
- ▶ **un.e travailleur.euse** ou **un.e entrepreneur.e** qui a intégré le **marché du travail depuis 5 ans ou moins** et ce, dans tous les secteurs d'activités touristiques.



# Le programme de bourses

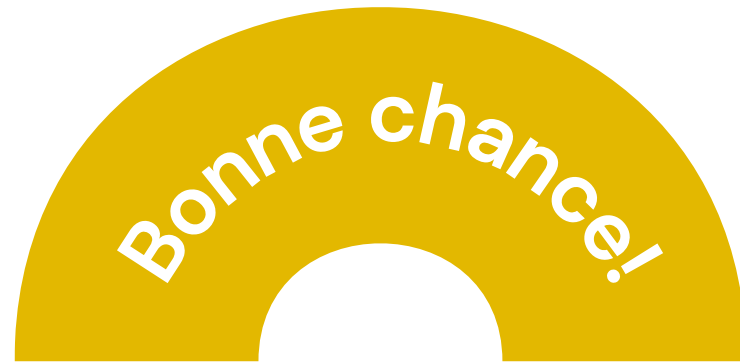
La Fondation Alliance pour la relève est heureuse de lancer son premier programme de bourses depuis sa reprise par l'Alliance en 2019.

Les bourses visent à souligner l'**excellence** dans le cadre d'un stage, reconnaître le **travail exceptionnel** dans la profession, accompagner la relève dans le **lancement ou le rachat d'une entreprise** et défrayer les coûts pour **soutenir la progression à titre de gestionnaire**.

Les critères d'attribution de ces bourses s'appuient sur les principes d'**objectivité**, d'**impartialité**, d'**intégrité**, de **transparence** et de **rigueur**.

## Pourquoi déposer votre candidature?

- ▶ Pour que vos accomplissements et votre ardeur au travail soient reconnus
- ▶ Pour vous aider à franchir une nouvelle étape dans l'élaboration de vos projets d'avenir
- ▶ Pour vous aider à développer votre réseau de contact au sein de l'industrie







# Les bourses offertes

Ce programme de bourses est ouvert à l'ensemble des représentant.e.s de la relève en tourisme sur le territoire du Québec et propose **quatre catégories**.

<b>Souligner une distinction dans le métier</b>	<b>Reconnaître l'excellence dans le cadre d'un stage de fin d'études</b>
Bourse offerte pour souligner le travail d'un.e représentant.e de la relève qui se démarque dans un métier (programme d'études professionnelles) du tourisme.	Bourse offerte à un.e étudiant.e en tourisme qui se démarque dans le cadre d'un stage de fin d'études.
2 bourses de 1 500 \$	2 bourses de 1 500 \$
<b>Soutenir le cheminement visant à accéder à un poste de gestion</b>	<b>Financer une activité entrepreneuriale ou repreneuriale</b>
Soutien financier offert à un.e représentant.e de la relève qui désire acquérir des connaissances pour améliorer ses compétences de gestion (programme de coaching, inscription à un MBA, formation, etc.)	Financement offert à un.e représentant.e de la relève (ou un groupe) qui se démarque par un projet d'entrepreneuriat ou de repreneuriat dans l'industrie touristique.
2 bourses de 2 500 \$	1 bourse de 10 000 \$

# Les dates importantes et le jury

**Mercredi 17 janvier 2024**

Lancement du programme de bourses

**Vendredi 1<sup>er</sup> mars 2024, 16h**

Date limite de dépôt des candidatures

**Du 4 au 22 mars 2024**

Période d'analyse des candidatures

**Du 25 au 29 mars 2024**

Annonce des boursiers

## Les membres du jury

Le jury peut être composé de professionnel.le.s de l'industrie touristique, de représentant.es d'un établissement d'enseignement d'un programme en tourisme, d'un membre du conseil d'administration et de partenaires de l'industrie.

Les jurés sont sélectionnés sur invitation.

Les membres du jury reconnaissent l'obligation de divulgation à la Fondation Alliance pour la relève de tout conflit d'intérêts auquel ils pourraient être exposés et s'assurent de préserver la confidentialité des données des dossiers de candidature.

Le jury se réserve le droit de refuser ou de transférer une initiative dans une autre catégorie lorsque le choix de celle-ci ne correspond pas au projet soumis. Les décisions du jury sont finales et sans appel.

La Fondation Alliance pour la relève décline toute responsabilité quant aux omissions et aux erreurs qui pourraient se produire.





# Les conditions d'admissibilité générales

## Admissibilité

- ▶ Les candidat.e.s doivent correspondre à la définition de la relève en tourisme de la Fondation (voir en page 4).
- ▶ Les applicant.e.s doivent résider au Québec et posséder un numéro d'assurance sociale canadien valide.
- ▶ Un.e candidat.e peut déposer à nouveau une candidature qui n'aurait pas remporté de bourse au cours d'une année précédente.
- ▶ Un.e candidat.e peut soumettre sa candidature dans plus d'une catégorie mais peut remporter une bourse dans seulement une catégorie.

## Restriction

- ▶ Si une bourse a été offerte dans une édition antérieure, le.la candidat.e ne peut soumettre à nouveau sa candidature dans cette même catégorie. Toutefois, il est possible de la soumettre dans une autre catégorie.
- ▶ Les critères d'admissibilités s'appliquent sur l'année qui précède la mise en candidature, soit pour l'année 2023 (se terminant au 31 décembre 2023).
- ▶ Des conditions d'admissibilités spécifiques aux catégories de bourses se trouvent aux pages suivantes.



## Les conditions d'admissibilités spécifiques

---



### Conditions d'admissibilité spécifiques

- ▶ Détenir un diplôme d'études professionnelles en tourisme
- ▶ Être un.e travailleur.euse qui a intégré le marché du travail depuis 5 ans ou moins et ce, dans tous les secteurs d'activités touristiques

### Documents spécifiques à fournir

- ▶ Photo
- ▶ Lettre de motivation (environ 350 mots)
- ▶ Lettre de référence signée de l'employeur
- ▶ Copie du.des diplôme.s d'études professionnelles
- ▶ Curriculum vitae
- ▶ Tout autre document jugé pertinent au dossier de candidature



# Reconnaître l'excellence dans le cadre d'un stage de fin d'études

Conditions d'admissibilité spécifiques	Documents spécifiques à fournir
<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Être inscrit dans un programme en tourisme menant à l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires, à temps plein ou à temps partiel, pendant l'année scolaire 2023-2024</li><li>▶ Être en voie de compléter son diplôme au cours de l'année 2024</li><li>▶ N'avoir aucune mesure disciplinaire au dossier</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Photo</li><li>▶ Relevé de notes</li><li>▶ Lettre de référence signée de l'employeur</li><li>▶ Lettre de référence d'un professeur</li><li>▶ Lettre de motivation (environ 350 mots)</li><li>▶ Curriculum vitae</li><li>▶ Rapport de stage du stagiaire</li><li>▶ Rapport de stage de l'employeur, si accessible</li><li>▶ Tout autre document jugé pertinent au dossier de candidature</li></ul>

# Soutenir le cheminement visant à accéder à un poste de gestion

Conditions d'admissibilité spécifiques	Documents spécifiques à fournir	Engagement
<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Avoir réalisé au moins 1000 heures dans un poste au sein d'une entreprise ou d'une organisation touristique</li><li>▶ Détenir un diplôme d'études professionnelles, collégiales ou universitaires</li><li>▶ Être un.e travailleur.euse qui a intégré le marché du travail depuis 5 ans ou moins et ce, dans tous les secteurs d'activités touristiques</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Photo</li><li>▶ Lettre de motivation (environ 350 mots)</li><li>▶ Lettre de référence de l'employeur (spécifiant le nombre d'heures réalisées)</li><li>▶ Description du programme de formation, de coaching ou de mentorat à suivre ou suivi et preuve d'inscription</li><li>▶ Copie du/des diplôme.s</li><li>▶ Curriculum vitae</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Le récipiendaire s'engage à prendre les dispositions nécessaires pour faire une bonne utilisation des fonds en réalisant son projet et fournir les preuves requises.</li></ul>

# Financer une activité entrepreneuriale ou reprenneuriale

Conditions d'admissibilité spécifiques	Documents spécifiques à fournir	Engagement
<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Être un.e reprenneur.e ou un.e entrepreneur.e (personne ou groupe) d'une entreprise œuvrant dans l'industrie touristique depuis 5 ans ou moins</li><li>▶ Détenir un diplôme d'études professionnelles, collégiales ou universitaires</li></ul>	<p><b>Photo</b></p> <p><b>Plan d'affaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Présentation d'un projet entrepreneurial ou reprenneurial touristique, susceptible d'appuyer le positionnement de la destination et/ou de répondre à des enjeux de l'industrie touristique québécoise</li><li>▶ Évaluation des coûts (budget prévisionnel)</li></ul> <p><b>Description de votre projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Nom du projet, contexte, analyse FFOM, objectifs, méthodologie, contribution à l'industrie touristique, échéancier de réalisation (maximum 4000 mots).</li><li>▶ Lettre de référence signée d'un partenaire d'affaire et/ou collaborateur</li><li>▶ Tout autre document jugé pertinent au dossier de candidature</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Le récipiendaire s'engage à prendre les dispositions nécessaires pour faire une bonne utilisation des fonds en réalisant son projet et fournir les preuves requises.</li></ul>



# L'inscription

- ▶ Tous les documents constituant le dossier de candidature doivent être complétés et envoyés avant la date limite de dépôt des candidatures, soit le **vendredi 1<sup>er</sup> mars 2024, 16h**.
- ▶ **Les documents doivent être envoyés à [fondation@allianceturistique.com](mailto:fondation@allianceturistique.com) en indiquant votre nom complet dans l'objet du courriel.**
- ▶ Si vos documents sont trop lourds pour un envoi par courriel, nous vous invitons à utiliser la plateforme gratuite [wetransfer.com](https://wetransfer.com).
- ▶ Les candidat.e.s doivent compléter le formulaire d'inscription.



[CLIQUEZ ICI](#)





**Pour plus d'informations**  
[fondation@allianceturistique.com](mailto:fondation@allianceturistique.com)

